

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 07/04/23

Le 07/04/23 à 13 heures, les fondatrices, membres du bureau de l'association OSTARA, conseil d'administration, commissaire aux comptes et invité.e.s, se sont réunies en assemblée générale à Annecy.

L'assemblée générale désigne Pauline Misset en qualité de présidente de séance et Melina Lasne en qualité de secrétaire de séance.

La présidente introduit la séance et présentes à l'assemblée générale l'ordre du jour suivant :

- avancées de l'association sur sa première année complète
- chiffres concernant les femmes accompagnées
- projection 2023
- présentation des comptes et affectation des résultats
- présentation du budget prévisionnel 2023
- renouvellement des membres du Conseil d'administration
- questions diverses

1^e sujet : avancées de l'association sur sa première année complète

Présentation générique de l'association ainsi que les différentes actions qu'il y a eu sur l'année :

- ouverture du local et augmentation des jours d'ouverture
- création d'un poste d'écouter
- création des permanences sans rendez-vous
- organisation de 2 événements : conférence avec La Cause des Femmes et Colloque avec l'AVIJ des Savoie et La Déléguée Départementale Droits des Femmes
- augmentation des temps collectifs avec la mise en place des ateliers de manière récurrente
- formations des bénévoles
- rencontre avec les partenaires
- rencontre avec les financeurs

Cette délibération n'est pas soumise au vote.

2^e sujet : chiffres concernant les femmes accompagnées

L'association a accompagné sur sa première année complète 138 femmes différentes. Toutes les détails des statistiques sont disponibles sur le rapport d'activité.

Cette délibération n'est pas soumise au vote.

3^e sujet : projection 2023

Sur 2023 l'objectif est de continuer sur la lancée de 2022 quant à l'accompagnement des femmes. Nous avons tout de même de nouveaux projets avec :

- Une chambre à soi : un dispositif qui devrait voir le jour en septembre pour palier les solutions d'hébergement non adaptées
 - de nouveaux évènements sur la question des violences sexuelles
 - un nouveau poste
 - rencontre avec des financeurs et partenaires concernant le développement de l'association ainsi que le projet de Maison des Femmes
- Cette délibération n'est pas soumise au vote.

4^e sujet : présentation des comptes et affectation des résultats

Les comptes sont présentés : les dépenses et ressources, le compte de résultat, le bilan. Il est discuté de l'affectation des résultats afin que les 18 577.71 euros soient dédiés au fond de roulement pour le début d'année 2023 d'ici à ce que les subventions arrivent.

Philippe Declerc, commissaire aux comptes, fait part de son rapport et de sa validation des comptes.

Cette délibération est votée à l'unanimité des personnes présentes.

5^e sujet : présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget 2023 est présenté, il est à 106 000 euros. Cette augmentation du budget prend en considération les besoins liés à la forte influence chez Ostara et la nécessité de créer de nouveaux postes.

Cette délibération est votée à l'unanimité des personnes présentes.

6^e sujet : renouvellement des membres du Conseil d'administration

Pauline Misset se positionne comme Présidente

Melina Lasne se positionne comme Co-secrétaire

Camille Renaud se positionne comme Co-secrétaire

Monique Craye a demandé à rester Trésorière

Sarah Morand, Sarah Chavanne et Célia Gianinazzi se présentent pour rentrer au Conseil d'administration.

Jade Lozano et Aurore Loups n'ont pas fait part de leur souhait de rester au Conseil d'administration.

Cette délibération est votée à l'unanimité des personnes présentes.

7^e sujet : questions diverses

Durant l'Assemblée Générale de nombreuses questions ont été posées en complément des informations. Il a été également notifié certains points importants :

- Frédérique Lardet nous a proposé de voir avec le Grand Annecy pour le contact des syndicats des meublés concernant le Projet « Une chambre à soi »
- Faire part dans notre bilan du loyer modéré proposé par notre bailleur Haute Savoie Habitat
- Prendre contact avec le conseil local de santé mentale
- Continuer à bien travailler avec le CCAS et être en soutien sur la question de la prostitution des jeunes

Fait à Annecy, le 07/04/2023

